

Février 2022



Depuis 2019, VALOREM étudie en accord avec la commune de Saint-Jean-d'Ilac, la possibilité d'implanter un parc photovoltaïque au lieu-dit Laperge, à 15 kms au sud-est de Bordeaux. Cette 1ère lettre d'information vous présente les grandes lignes du projet. Nous vous en adresserons une nouvelle dès que ce projet connaîtra des avancées significatives.

### VALOREM, QUI SOMMES-NOUS ?

Groupe français indépendant créé en 1994, VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leur potentiel en énergies renouvelables.

Fort de ses 360 collaborateurs, le groupe maîtrise toutes les compétences nécessaires au développement, à la construction et à l'exploitation d'installations d'énergies renouvelables : éolien, solaire, hydroélectrique, énergies marines...

Attentif aux attentes du territoire, VALOREM construit les projets en accord avec les élus, les riverains et les services de l'État, dès les phases préliminaires. Ses engagements reposent sur l'investissement local, l'épargne citoyenne et l'insertion professionnelle.



### Nos références de développement dans le photovoltaïque

**87 projets**

en développement



**2800 MW<sub>c</sub>**

de puissance cumulée

**19 projets**

en exploitation ou en construction



**155 MW<sub>c</sub>**

de puissance cumulée

### LES ATOUTS D'UN PROJET SOLAIRE SUR SAINT-JEAN-D'ILLAC



Proximité avec un bassin de consommation électrique industriel et résidentiel important (Bordeaux Métropole)



Un espace sans enjeux environnementaux réglementaires, sans contraintes techniques et sans visibilité directe



Un raccordement électrique disponible



Un projet qui s'inscrit dans les objectifs nationaux et régionaux ambitieux de développement des énergies renouvelables

### Pourquoi installer un projet en milieu forestier ?

La zone d'implantation étudiée est cultivée depuis des années pour la production de pins maritimes, comme plus de 70% de la commune. **Les boisements, arrivés à maturité, sont voués à être exploités pour intégrer la filière locale bois.** Le territoire communal ne présentant actuellement pas de surface artificialisée

disponible, ce site s'avère donc pertinent pour la production d'une énergie verte et locale. **Aussi le défrichement lié au projet concerne seulement 0,75% de la surface forestière communale.** Il sera compensé par le reboisement de + du double de la surface défrichée dans la forêt landaise.

### → Les chiffres clés du projet

**45,6 GWh**

de production annuelle estimée

**33 MW<sub>c</sub>**

de puissance maximale

**518 550**

tonnes de CO<sub>2</sub> évitées sur 30 ans\*

**44,3 hectares**

de surface

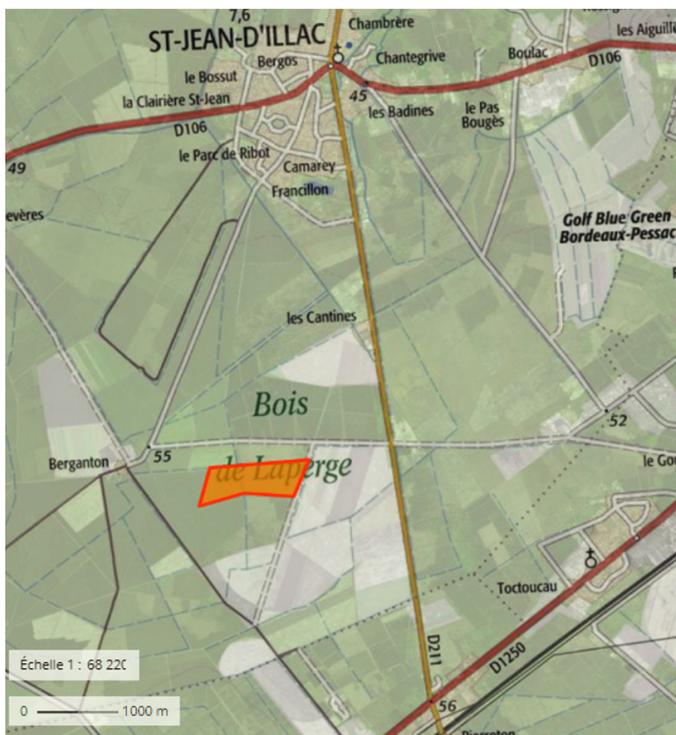
**86%**

des besoins électriques de la commune de St Jean d'Ilac\*\*





## L'IMPLANTATION DU PROJET



La production de solaire  
photovoltaïque néo-aquitain  
doit au moins doubler d'ici

2030



## INTÉGRATION AU PAYSAGE

L'implantation du projet, situé entre un espace forestier et un espace agricole, permet d'éviter le mitage et le morcellement d'une grande zone forestière, tout en n'apparaissant que peu depuis les points de visibilité.

### Avant intégration du parc photovoltaïque



### Après intégration du parc photovoltaïque





## PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le co-usage des sols et l'objectif de zéro artificialisation nette doivent conditionner les choix d'implantation d'un projet solaire, afin de préserver la biodiversité. **Sur recommandation d'experts naturalistes indépendants, les mesures suivantes seront prises :**



Molinie



Papillon Fadet des Laïches

- **Evitement des zones en eau** (lagunes, fossés) et zones tampon associées
- **Maintien du corridor arboré** central
- **Préservation des habitats à Molinie bleue** sous pinèdes abritant le Fadet des Laïches (*papillon protégé*)
- Plus de **40% de la zone d'étude initiale a été évitée**, soit toutes les zones à enjeux fort ou assez fort
- **La technologie retenue** (le taux d'occultation du sol, l'implantation du parc, le maintien de corridors écologiques, des lagunes et des fossés...) **permettra à la biodiversité de poursuivre son développement** durant toute la durée de vie du parc
- **Evitement de la majeure partie de la lande ouverte** aquitano-ligérienne (zone nord) & des arbres à Grand Capricorne (*espèce protégée*)
- **Chantier** : mise en place d'un **calendrier adapté aux périodes de reproduction et de nidification**, plan de circulation strict pour limiter les impacts sur les sols

## LES ÉTAPES CLÉS DU PROJET

2019 À MI 2020	FIN 2020	2021	2022 À 2024
<p>Signature de la promesse de bail</p> <p>Lancement des études techniques : potentiel solaire, raccordement, études environnementales</p>	<p>Présentation du projet à la commune</p> <p>Dépôt des demandes d'autorisation</p>	<p>Délibération favorable de la commune</p> <p>Instruction du projet par les services de l'Etat (DDTM, DREAL)</p> <p>Campagne de financement participatif</p>	<p>Enquête publique</p> <p>Travaux de raccordement</p> <p>Chantier</p> <p>Mise en service du parc</p>

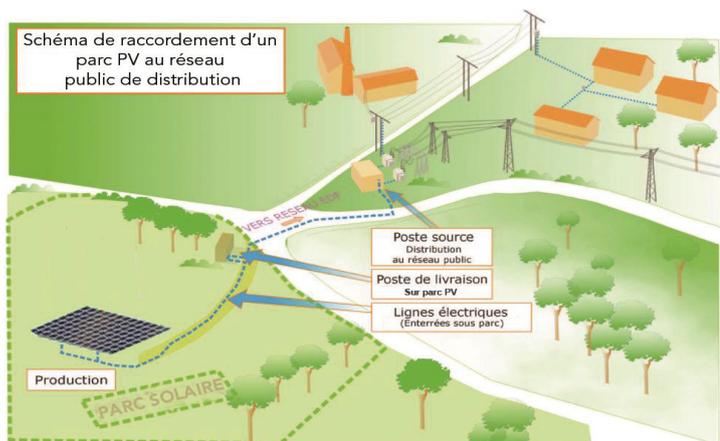


Photo d'illustration - Parc solaire de Brach (33)



## LE FONCTIONNEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE

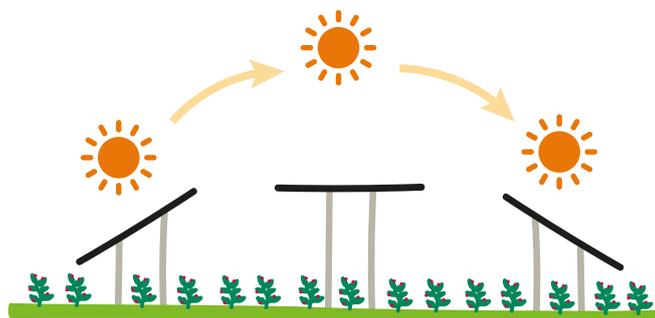
L'installation d'un parc solaire a pour objet **la production d'électricité**. En fonction des équipements mis en place, la production sera plus ou moins importante. Quelle que soit la technologie retenue, l'intégralité de la production électrique est exportée vers le réseau de transport d'électricité (RTE) ou le réseau de distribution d'électricité (ENEDIS) le plus proche. **Il n'y a pas de stockage d'électricité prévu sur site.**



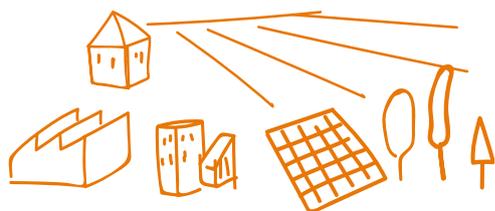
Les panneaux photovoltaïques produisent de l'électricité sous forme de courant continu. Les onduleurs transforment ce dernier en courant alternatif et le rendent conforme aux spécificités du réseau de transport et de distribution.

Enfin **le poste de livraison**, véritable organe de contrôle du parc, compte et centralise les informations sur la production électrique de l'installation. **C'est le poste de livraison qui fait l'interface entre la centrale solaire et le réseau ENEDIS ou RTE.**

 La centrale solaire de Saint-Jean-d'Ilac disposera de panneaux mobiles grâce à des trackers intégrés, de façon à suivre le soleil tout au long de la journée. Optimisant ainsi leur exposition et donc leur production !



Pour en savoir plus rendez-vous sur : [www.parc-photovoltaïque-saint-jean-dillac.fr](http://www.parc-photovoltaïque-saint-jean-dillac.fr)



Votre contact pour toutes questions relatives au projet :

**Laurianne PAU | Cheffe de projets EnR**  
[laurianne.pau@valorem-energie.com](mailto:laurianne.pau@valorem-energie.com)  
 06 25 94 88 56